



**« Evaluation et prévention des Risques  
Professionnels »  
Association Les Amitiés d'Armor**

Proposition à retourner impérativement avant le **03/03/2020** à :

**OPCO Santé Bretagne**

Sous la forme de deux exemplaires (dont un non relié) par courrier postal à :

39 rue du Capitaine Maignan – CS 64436 – 35044 RENNES CEDEX

et d'un exemplaire par courrier électronique à :

E-mail : [marina.desrivieres@opco-sante.fr](mailto:marina.desrivieres@opco-sante.fr) - [bretagne@opco-sante.fr](mailto:bretagne@opco-sante.fr)



## **SOMMAIRE**

- I. Identification du commanditaire**
  
- II. Descriptif de la demande**
  
- III. Dispositions financières**
  
- IV. Modalités d'organisation**
  
- VI. Sélection des organismes prestataires**
  - A. Organismes de formation concernés**
  
  - B. Dossier de candidature**
  
  - C. Dépôt des candidatures et calendrier**



## I. Identification du commanditaire

### a. Présentation

L'OPCO Santé publie sur sa plateforme pour le compte d'un de ses adhérents : l'association Les Amitiés d'Armor.

Implantée dans le Finistère depuis plus de 70 ans, l'association Les Amitiés d'Armor regroupe 15 établissements et services qui interviennent dans le secteur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies chroniques, de la petite enfance, du soutien à domicile et de l'hébergement social.

Elle emploie 750 salariés pour 500 ETP environ.

### b. Contexte :

L'association a fait le constat d'accidents du travail et d'arrêts de travail dans une grande partie des établissements depuis quelques années. 80% de ces arrêts sont principalement et directement liés à la manutention des personnes et du matériel. Sont majoritairement concernés les aide-soignants, les agents hôteliers, les agents des services techniques, les infirmiers, les cuisiniers, et le personnel de buanderie dans les 10 EHPAD.

L'objectif de l'association Les Amitiés d'Armor est d'ancrer durablement auprès des équipes et des managers une culture de la prévention des risques et des bonnes pratiques professionnelles.

En visant un idéal « **zéro manutention** », l'association souhaiterait isoler les situations à risques. C'est pourquoi l'association Les Amitiés d'Armor recherche un prestataire par le biais de cet appel d'offres.

## II. Descriptif de la demande

L'association s'est engagée dans l'évaluation du matériel et demande :

- d'évaluer son utilisation et sa maintenance par les salariés ;
- d'identifier les postures de travail dans les actes professionnels au quotidien ;
- d'interroger les procédures et les ressources mises à disposition des salariés dans le domaine des risques professionnels.

Ce diagnostic devra établir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Cahier des charges « Evaluation et prévention des Risques Professionnels » - Association Les Amitiés d'Armor - Décembre 2019

**OPCO Santé Bretagne**

39 rue du Capitaine Maignan • CS 64436 • 35044 Rennes Cedex  
Tél : 02 23 44 04 40 / Fax : 02 23 44 04 49 • bretagne@OPCO Santé.fr • www.opco-sante.fr  
Siren : en cours d'immatriculation



Il devra aboutir à

- des préconisations et à un plan d'actions, de type : achat de matériel, procédures à destination des nouveaux arrivants, modes d'emploi, création d'outils...
- une proposition de formation visant l'acculturation et l'adhésion des managers à la politique de prévention des risques et à la Qualité de Vie au Travail.

Les actions préconisées devront prévoir notamment l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, la fidélisation des collaborateurs.

### III. Dispositions financières

Un devis détaillé sera signé entre le prestataire retenu et l'association Les Amitiés d'Armor.

Ce dernier précisera les dispositions financières, la durée et le nombre de séances de travail, les supports et livrables proposés, la prestation décrite dans l'appel d'offre, le(s) lieu(x), le coût, et les intervenants.

### IV. Modalités d'organisation

La prestation démarrera en avril 2020 et devra s'achever dans l'année.

#### Organisation logistique :

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique en lien étroit avec les services RH de l'association Les Amitiés d'Armor.

### VI. Sélection des organismes prestataires

#### A. Organismes de formation concernés

L'appel d'offres s'adresse à tout organisme de formation **possédant un numéro de Déclaration d'Activité en cours de validité** et **référéncé Data Dock**.

**Sous-traitance** : Le candidat peut présenter son ou ses sous-traitants, soit à la remise de son offre, soit en cours d'exécution de la prestation. Un candidat qui envisage,

Cahier des charges « Evaluation et prévention des Risques Professionnels » - Association Les Amitiés d'Armor - Décembre 2019



dès la remise de son offre, de sous-traiter une partie des prestations doit le mentionner dans sa proposition.

## **B. Dossier de candidature**

L'organisme de formation candidat explicite précisément la prestation proposée pour atteindre les exigences définies dans le présent cahier des charges.

### ***Présentation de l'organisme de formation***

La présentation de l'organisme de formation devra comporter les éléments suivants :

- La raison sociale ;
- L'adresse complète ;
- Le numéro SIRET ;
- Le numéro de Déclaration d'Activité ;
- Numéro d'enregistrement en qualité organisme de développement professionnel continu (ODPC) ;
- L'effectif global de l'organisme de formation ;
- L'expérience acquise dans des domaines similaires ;
- La couverture territoriale ;
- Les coordonnées d'un interlocuteur en charge du dossier.

### ***Présentation de la proposition***

L'organisme de formation devra être en capacité de répondre sur les deux volets de cet appel d'offre (évaluation des Risques Professionnels et formation). Il formulera sa proposition en distinguant ces deux temps.

L'organisme de formation reformulera sa propre compréhension du contexte, du dispositif de formation à mettre en place et de l'accompagnement autour du livrable.

### ***Présentation du déroulement de la prestation***

**L'organisme de formation précise le déroulement de la prestation** notamment :

- Le programme détaillé de chaque séance ;
- Les conditions matérielles ;

Cahier des charges « Evaluation et prévention des Risques Professionnels » - Association Les Amitiés d'Armor - Décembre 2019



- Les moyens et les méthodes utilisés ;
- Le calendrier de mise en œuvre ;
- Les supports proposés.

### **Présentation de l'équipe d'intervention**

Les moyens humains mis à disposition pour la réalisation de la prestation et de son suivi devront être présentés :

- Les nom/prénom et fonction de chaque formateur et/ou intervenant ;
- Les profils et expériences professionnelles de chaque formateur et/ou intervenant ;
- Les CV de chaque formateur et/ou intervenant.

L'équipe d'intervention comportera un responsable pédagogique chargé de piloter le dispositif de formation.

### **Présentation de la proposition financière**

L'organisme de formation indiquera le coût de la prestation en tenant compte des dispositions du présent cahier des charges.

## **C. Dépôt des candidatures et calendrier**

Les dossiers de candidature devront être remis à la date définie soit **avant le 3 mars 2020**.

Ceux-ci seront adressés :



<p><b>En deux exemplaires (dont un non relié) à :</b></p> <p><b>OPCO Santé / Délégation Régionale Bretagne</b></p> <p>Marina DESRIVIERES 39 rue du Capitaine Maignan CS 64436 35044 RENNES Cedex</p>	<p><b>En un exemplaire sous format électronique</b></p> <p>à :</p> <p><a href="mailto:marina.desrivieres@opco-sante.fr">marina.desrivieres@opco-sante.fr</a> et <a href="mailto:bretagne@opco-sante.fr">bretagne@opco-sante.fr</a></p>
--	--

### **c. Sélection des candidatures**

Les principaux critères d'appréciation des propositions seront les suivants : La qualité générale de la proposition :

1. Les références de l'organisme de formation dans le secteur et le domaine concerné ;
2. La qualification des intervenants ;
3. La conformité de la réponse au cahier des charges (compréhension de la demande et de la problématique, etc....) ;
4. La prise en compte des objectifs de la prestation ;
5. Les méthodes proposées ;
6. Le séquençage de la prestation ;
7. La méthodologie d'évaluation de l'action ;
8. Le coût de la prestation ;
9. Le respect des pièces justificatives demandées.

La sélection de l'/des organisme(s) sera effectuée par le comité de pilotage sur étude des propositions, et complétée par des auditions pour lesquelles vous recevrez une convocation.

**La date de l'audition est fixée au 13 mars 2020. Elle se déroulera dans les locaux de l'OPCO Santé à Rennes.**